



# LA FEDERATION COMMUNIQUE

---

## PRODUCTION AGRICOLE :

### NON AU GRAND BOND EN ARRIÈRE

Le renouvellement de la présidence de la FNSEA après le décès de X. Beulin, donnera-t-elle l'occasion de débattre de certains thèmes essentiels comme le « coût du travail » en production agricole qui serait trop élevé et la « réorganisation du financement de la protection sociale agricole ».

Certains affirment que le « coût du travail », sous-entendu des salaires, plomberait la compétitivité de l'agriculture. C'est d'autant plus fallacieux que de nombreux textes publiés par la FNSEA concernant la fixation des prix agricoles par exemple, ciblent plutôt les questions liées aux dominations d'amont et d'aval de la production agricole. Pour ne pas les citer, les grandes entreprises chimiques, les industries alimentaires et la grande distribution. Il y a là, à l'évidence de quoi débattre et construire des logiques politiques, économiques et sociales entièrement nouvelles, qui n'exploitent pas le travail des salariés comme celui des agriculteurs. Et pourtant les têtus reviennent toujours avec la même rengaine du « coût du travail ». Certaines vérités sont à remettre à l'ordre du jour.

- 1) La part du travail salarié, si elle est en constante augmentation, ne représente actuellement que 30% de la production agricole. Seraient-ce ces 30% qui mettraient l'agriculture à mal, 160 000 salariés permanents rémunérés autour du Smic et plus d'un million de contrats saisonniers qui sont exonérés des cotisations sociales. Selon une étude du ministère de l'Agriculture, le Smic horaire n'est plus « chargé » que de 12 centimes en terme de cotisations patronales.
- 2) Le « coût du travail » serait-il donc plutôt celui des 70% que représente la part des agriculteurs dans la production agricole ? Ne serait-ce pas lui aussi qui serait visé par les grands groupes industriels et commerciaux dans la bataille sur les prix ? Certes, ce ne sont pas les agromanagers qui sont dans le viseur, mais les dizaines de milliers d'exploitations agricoles familiales menacées par la concentration agraire.
- 3) Le cumul des mesures d'exonérations mises en place par les gouvernements successifs aboutit à ce que les agriculteurs, notamment les plus gros, ne paient quasiment plus de cotisations sociales et ainsi ne participent plus au financement de la MSA. Ils bénéficient pourtant d'une protection sociale dont le financement est assuré e, grande partie par les salariés.

En cette période de campagne électorale, la FNSEA retape sur le clou de la TVA sociale. Certaine de bénéficier de l'oreille attentive des Macron, Fillon et consorts qui n'attendent pas sur elle pour remettre en cause ces fondements de notre protection sociale solidaire, la FNSEA milite pour sa fiscalisation et sa privatisation. N'est-ce pas scier la branche sur laquelle des centaines de milliers de petits paysans et de salariés retraités et leur famille sont assis ?

Nous ne sommes pas candidats à ce grand bond en arrière.

Montreuil,  
Le 25 avril 2017